

LE DOPAGE : QUESTIONS POUR L'HOMME ET POUR LA VIE EN SOCIÉTÉ

Déclaration du Comité épiscopal du tourisme et des loisirs

Le Comité épiscopal du Tourisme et des Loisirs, présidé par Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens, fait partie de la Commission sociale des évêques de France. Il a été très actif, en 1998, dans le cadre du « Mondial » du football. Sensibilisé aux problèmes soulevés par le dopage, après avoir été consulté par de nombreuses personnes du monde médical et du monde sportif, il a jugé bon de publier la Déclaration suivante.

Le dopage pénètre très profondément le monde sportif et semble devenir une pratique très répandue. Le Comité international Olympique, le Conseil de l'Europe, les pouvoirs publics de notre pays, les Fédérations sportives ont agi contre ce fléau. Des actions en justice ont eu lieu, des condamnations ou des sanctions ont été prononcées... Ni les interrogations ni les suspicions n'ont pris fin. Elles appellent de notre part une réflexion sérieuse.

Le dopage en effet pose des questions majeures, tant pour les sportifs, amateurs, professionnels ou de haut niveau, que pour les entraîneurs, managers, soigneurs et directeurs sportifs. Il menace la vie personnelle, familiale et sociale des premiers ; il met en cause la déontologie des seconds. Il nous conduit aussi à nous interroger sur la manière dont fonctionnent les organisations et les institutions du monde du **sport**. C'est tout le système sportif qui peut être ainsi atteint dans une société de plus en plus perméable aux influences de puissances financières ou commerciales de dimension internationale.

Les progrès de la science nous obligent à une vigilance éthique redoublée, principalement en raison de l'évolution en matière de biotechnologie cellulaire ou génique. Avec l'application de ces nouvelles techniques, qu'advient-il de la formation (et de la transformation) des futurs champions ?

Le 30 avril 1996, la Commission sociale des évêques de France a proposé une réflexion sur le loisir en général, dans un important document appuyé sur des rapports d'experts et des expériences : « Tourisme et Loisirs : une question sociale » (1).

L'actualité nous invite aujourd'hui à être particulièrement attentifs à toute action préventive et éducative concernant le dopage.

Le dopage : une réalité humaine et sociale

Selon le Petit Larousse, le dopage se définit comme « l'emploi d'excitants, de substances destinées à accroître artificiellement et provisoirement les capacités de quelqu'un ».

Pour le Comité international olympique (C.I.O.), il consiste à « administrer des substances appartenant à des classes interdites d'agents pharmacologiques et à utiliser des méthodes interdites ».

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports le définit comme « l'utilisation de substances et procédés destinés à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ».

Le dopage ne date pas de nos jours. « Il est aussi vieux, dit-on, que le **sport** ». Déjà à Olympie, lors des « premiers jeux », on cherchait à améliorer les performances des athlètes en leur faisant absorber des matières organiques qui stimulaient leur énergie. Il en a été ainsi tout au long de l'histoire du **sport** et des compétitions.

La nouveauté consiste à recourir systématiquement aux produits chimiques. Ceux-ci permettent aux sportifs de se dépasser physiquement et moralement. Ils sont administrés en vue d'obtenir les performances les plus en pointe. De tels recours, même à dose restreinte, ne sont pas sans nuire, tôt ou tard, au sain équilibre, à la croissance et au développement des athlètes. Leur santé est en question et il en va de l'intégrité de la personne humaine.

Des conséquences du dopage...

Contre les bénéfices d'une performance physiologique spectaculaire, le « suivi médical » suffira-t-il pour éviter les conséquences néfastes à long terme pour la santé ? Les jeunes, en particulier, sont plus vulnérables et aussi plus sensibles à la réussite immédiate.

Notre société attend que le **sport** soit porteur d'un certain idéal d'équilibre, de loyauté, de respect de l'adversaire et d'esprit d'équipe. Si l'exploit sportif devient spectacle, si le sportif n'est plus qu'un agent commercial, si le club devient une société à but lucratif, le **sport** est pris en otage et perd sa signification première. Déjà, dans un passé récent, la pratique du dopage s'était institutionnalisée dans certains pays pour exploiter les sportifs à des fins de propagande politique. D'autres intérêts peuvent aujourd'hui pousser à reproduire semblables situations. Le dopage sportif est rarement mis sur le même pied que la pharmacothérapie devenue banale dans d'autres secteurs de la vie. Faut-il voir là le signe que l'on ne se résigne pas à voir le **sport** renoncer à son idéal ? Mais alors il faut d'autant plus veiller à ne pas le laisser dériver sur des terrains où il n'est plus qu'apparence. La lutte contre le dopage serait vaine si le **sport** lui-même perdait son âme. La définition du dopage par l'interdit légal des substances utilisées ne développe-t-elle pas une mentalité du « pas vu, pas pris » ? On apprend à tricher comme on le fait déjà, hélas ! dans le jeu et la compétition. L'utilisation des produits « masquants » et des méthodes cherchant à déjouer toute détection détruisent le climat de loyauté et de vérité.

...à ses causes

1. Elles relèvent tout d'abord de la volonté de gagner à tout prix et de maximaliser les performances. L'esprit de concurrence nationale et internationale, le prestige du **sport** et sa puissance médiatique portent les forces économiques à sponsoriser les athlètes et les organisations sportives. Face aux intérêts financiers en jeu, les exigences des résultats entraînent une escalade du dopage.

2. L'institution sportive elle-même, obligeant le sportif à des compétitions de plus en plus nombreuses avec des délais de plus en plus rapprochés, pousse à recourir aux substances actives de récupération rapide.

3. L'appât du gain pour les sportifs et le souci de rentabiliser les investissements de leurs sponsors conduisent souvent au dépassement des limites humaines naturelles.

4 . Le public devient insatiable de sensationnel et de performances les plus exaltantes. Il réclame des succès, il ne pardonne pas les échecs. Cette pression collective, souvent médiatisée au plan local voire au plan mondial, incite le sportif à aller au-delà de ses limites raisonnables.

5. Si le monde sportif est actuellement l'objet d'une attention spéciale, il convient de noter que bien d'autres secteurs de la vie individuelle et sociale sont en cause. L'homme actuel vit dans un univers de banalisation du recours à des produits pharmaceutiques. Il utilise de plus en plus de soutiens et de stimulants d'ordre médicamenteux. Les exemples ne manquent pas, depuis celui de l'étudiant devant le stress de l'examen jusqu'à celui de la personne angoissée en quête de tranquillisants et d'antidépresseurs.

Tous concernés

Toutes ces causes ne traduisent-elles pas un certain mépris de la vie ? Elles révèlent en tout cas une abdication de la maîtrise de soi, un affaiblissement du sens de la responsabilité personnelle et de la liberté de l'être humain créé à l'image du Dieu créateur.

L'Église, dont la mission d'éducation est, selon le mot de Paul VI, de « promouvoir le libre développement de tout l'homme et de tout homme » (2), se doit d'être particulièrement vigilante sur une situation qui tend à nier la valeur de la vie humaine.

1. Elle apprécie les initiatives prises aujourd'hui, tant par les Pouvoirs publics et les institutions que par les Fédérations sportives, pour combattre les pratiques du dopage, leurs effets néfastes et leurs causes, que celles-ci soient d'ordre commercial, technologique ou médical.

2. Elle invite les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à promouvoir une réflexion, dans les secteurs éducatifs qui sont les leurs, afin de réagir, à court et à long terme, contre une pratique qui nuit à la vie humaine et à ses droits les plus fondamentaux.

3. Elle encourage plus particulièrement les milieux éducatifs de l'enfance et de la jeunesse (écoles, aumôneries, mouvements...) à promouvoir toute réflexion et à s'associer à toutes démarches qui éveillent une prise de conscience personnelle et collective.

4. Elle recommande aux parents de relativiser succès et échecs sportifs de leurs enfants au profit de l'épanouissement et du respect de soi et des autres et leur demande d'encourager les éducateurs de leurs enfants à aller aussi dans ce sens.

5. Elle souhaite que les médias sportifs, dans leurs reportages, soient toujours respectueux de la personne humaine et de son image.

6. Elle reconnaît la place du **sport** et des activités des loisirs dans l'éducation et la croissance de la personne humaine, y compris dans une pratique professionnelle.

« Nous ne pouvons rester indifférents à l'avènement d'un nouvel homme, "*l'homo ludens*", dont les ambitions, les qualités et les défauts, les projets et les solidarités sont différents de ceux de nos pères...

L'Église, dans son action pastorale, se doit d'accompagner cette évolution en cherchant le plan de Dieu dans tout cela. Les sports et la culture (...) ont toujours été pour elle des lieux de présence et d'action » (3).

Le développement du dopage dans le **sport** révèle le « mal-être » de la société humaine de notre temps et sa quête de sens. L'Église a mission de rappeler la vocation de l'homme créé par Dieu et sauvé en Jésus-Christ pour être, dans la liberté de l'Esprit, témoin de la vie dans le monde... Elle désire ouvrir le dialogue avec tous ceux qui ont le souci de l'homme dans son activité sportive et de loisir.

Le **sport**, de l'école au plus haut niveau, du stade à la télévision, peut inviter les hommes à se dépasser et à se rencontrer. Il peut parfois brûler dans la gloire d'un instant la santé d'une vie. Il peut faire d'un jeu de copains une rivalité d'ennemis. Ne renonçons pas à en faire un lieu d'épanouissement et de rencontre, d'ouverture et de fraternité.

Le 18 juin 1999

Mgr Jacques Noyer

évêque d'Amiens *Président du Comité épiscopal du Tourisme et des loisirs*

(*) Texte publié par le SNOP du 18 juin.

(1) *Éditions Bayard-Centurion*

(2) *Paul VI, Encyclique Populorum progressio (1967), 14.*

(3) *Mgr Jacques Noyer, Tourisme et Loisirs : une question sociale, Introduction, p. 14, Éditions Bayard-Centurion,*